



SMUS CYCLOTOURISME - BULLETIN D'ADHÉSION SAISON 2024

Pour les nouveaux adhérents inscrits dès le 1^{er} septembre 2023, l'inscription est valable jusqu'au 31 décembre 2024

NOM :

Prénom : Date de Naissance :

Adresse

CODE POSTAL : COMMUNE :

Tél. : Tél. fixe : Adresse mail :

Précisez tout changement dans les N° de téléphone ou adresse @. Pour les familles, indiquer les N° de téléphone et @ de chacun

1/ Je choisis ma formule d'ASSURANCE (A, B ou C) en fonction des garanties proposées :

CATÉGORIE	COTISATION SMUS GÉNÉRAL (pour information)	COTISATION SMUS CYCLO (pour information)	Formule d'ASSURANCE		
			A MINI-BRAQUET	B PETIT-BRAQUET	C GRAND-BRAQUET
ADULTE	20	30	99,5	0	151,5
FAMILLE 1 ^{er} adulte			99,5	0	151,5
FAMILLE 2 ^e adulte			84	86	136
JEUNE ADULTE (18 à 25 ans)		17,5	70,5	72,5	122,5
-18ans			55	56	106

+ 28 € avec magazine de la FFCT 11 numéros « CYCLOTOURISME », 23 € pour un nouvel adhérent

Montant à payer : €

GARANTIES proposées (détails sur la notice d'information AXA)	MINI-BRAQUET	PETIT-BRAQUET	GRAND-BRAQUET
Responsabilité civile-Recours, défense pénale	✓	✓	✓
Accident corporel	✗	✓	✓
Assistance rapatriement	✗	✓	✓
Domage au casque *-Domage au cardio-fréquence-mètre**	✗	✓ * 80€ /**100€	✓
Domage au vélo		✗	✓ 1500€
Domage aux équipements vestimentaires* au GPS**		✗	✓ 160€/300€**

J'atteste sur l'honneur :

- avoir renseigné le questionnaire de santé remis par mon club ;
- avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire.
- Je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

2/ Je m'engage et je signe

Je soussigné(e) atteste avoir suivi les directives mentionnées ci-dessus et déclare avoir pris connaissance de la notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la FFCT auprès d'AXA pour le compte de ses adhérents et la possibilité de souscrire des garanties complémentaires.

Je joins au bulletin d'adhésion la déclaration du licencié remplie, datée et signée.

Mon inscription vaut acceptation de la charte de sécurité du club.

Date signature :

3/ Paiement :

par chèque à l'ordre de « SMUS CYCLO », dès votre adhésion pour les nouveaux membres et avant le 31 décembre 2023 pour les renouvellements, à Didier IMBERT – 204 boulevard de Créteil -Escalier A– 94100 SAINT-MAUR DES FOSSÉS ;

par virement à ST MAUR UNION SPORTS SECTION CYCLOTOURISME IBAN :